

# Ligny au



NUMÉRO 1 - JUIN 2001

LE BULLETIN D'INFORMATION DES LINÉENNES ET DES LINÉENS

## ○ édito ○

Comme promis et afin de ne pas perdre le fil de nos premiers contacts, nous vous présentons « Ligny au cœur », le nouveau bulletin d'information qui vous sera adressé chaque mois, à partir de septembre.

Cet outil de communication vous appartient. Aussi, ses colonnes resteront-elles grandes ouvertes aux associations sportives, culturelles, patriotiques, caritatives... qui souhaiteront s'y exprimer librement.

« Ligny au cœur » se veut, en effet, être un miroir de la vie des quartiers, un support des animations et manifestations qui rythmeront la vie de la cité, mais également un reflet des projets municipaux et des chantiers en cours, au travers de ces quelques pages d'informations pratiques et utiles, en phase avec l'actualité du moment.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée, pour le prochain numéro. D'ici là, nous vous adressons nos vœux les meilleurs de bonnes et agréables vacances d'été.

## Tout pour la musique !

Les samedi 16 et dimanche 17 juin, la cité des Luxembourg résonnera aux accents de ce désormais grand rendez-vous populaire.

Initiée par Jack Lang, alors ministre de la Culture, la Fête de la Musique constitue, dans toutes les communes de France et de Navarre, un événement culturel incontournable. Notre cité se devait donc de marquer d'une pierre blanche cette journée, étant donné que la musique y a toujours occupé une place prépondérante.

Traditionnellement fixée au 21 juin, jour du solstice d'été, cette fête sera avancée au samedi 16 et dimanche 17 juin, afin de ne pas se retrouver en concurrence avec d'autres manifestations programmées sur Bar-le-Duc, Commercy, Verdun, St-Dizier... où l'impact de la tradition a déjà créé de solides habitudes.

### ○ Pour tous les goûts

Ce grand rendez-vous se verra avant tout convivial. C'est pourquoi, nous avons choisi différents lieux d'expression dans un premier temps, avant de regrouper tous les participants, dans la soirée, place de la République.



> Venez voir les musiciens !

Les quartiers des Aouisses, de l'Ornain, de l'Espace Saint-Charles, la maison de retraite verront ainsi des formations se produire tout au long de l'après-midi.

Autre aspect important, la diversité des genres musicaux. Pour nous, la culture ne saurait être unique ; il est donc nécessaire d'offrir à chacun, la possibilité de s'exprimer et à tous, de découvrir un éventail assez large.

Le public pourra ainsi passer de l'accordéon musette au métal, en passant par le folk irlandais, le rock des sixties aux eighties, le chant choral ou le Big band.

### ○ Entrez dans la fête !

Toute manifestation ne peut être réussie que si le public, toutefois, se manifeste en nombre. Nous comptons donc sur votre présence et votre participation actives. Si vous avez l'âme d'un mélomane, si vous pratiquez un instrument, si vous avez une belle voix, n'hésitez plus à rejoindre les rangs des musiciens déjà inscrits.

Les services techniques de la ville, plusieurs conseillers municipaux, les représentants du Conseil Municipal des jeunes se sont, par ailleurs, fortement impliqués dans l'organisation de ce grand rendez-vous.

Nous tenons à les en remercier particulièrement, ainsi que le Centre Linéen d'Expression Musicale qui, pour sa part, animera la journée du dimanche, en vous offrant quelques morceaux bien choisis de son répertoire. Merci à tous et bonne fête de la musique !

### Ligny au cœur

Bulletin d'information de la Ville de Ligny-en-Barrois  
Hôtel de Ville - Place de la République  
55500 Ligny-en-Barrois - Tél. 03.29.78.02.22

Directeur de la publication :  
Jean-François Muel

Rédacteurs : Michel Berden, Jean-Marie Christiano,  
Marcel Fabiano, David Jecko

Maquette : David Jecko

Impression : APL, 55800 Revigny

Tirage : 2 200 exemplaires

ISSN : en cours - Dépôt légal : juin 2001



## ○ SOMMAIRE ○

- |                                       |        |                                  |        |
|---------------------------------------|--------|----------------------------------|--------|
| ▶ Edito .....                         | Page 1 | ▶ Cap'Orn                        |        |
| ▶ Tout pour la musique .....          | Page 2 | ▶ dans les starting-blocks ..... | Page 3 |
| ▶ Nouvelle déchetterie .....          | Page 2 | ▶ Du nouveau au Centre Communal  |        |
| ▶ Mais l'usine .....                  | Page 2 | ▶ d'Action Sociale .....         | Page 3 |
| ▶ La gestion et l'entretien des cours |        | ▶ Bienvenue au nouveau           |        |
| ▶ d'eau non domaniaux .....           | Page 2 | ▶ policier municipal .....       | Page 4 |
| ▶ ILCG du Barrois .....               | Page 3 | ▶ La chine de Saint-Jean .....   | Page 4 |
|                                       |        | ▶ 7 à venir .....                | Page 4 |

## Nouvelle déchetterie

Tous les renseignements pour bien l'utiliser.

La nouvelle déchetterie de la Communauté de Communes du Centre Ornain a ouvert ses portes début juin au public, sur la zone de la Ballastière, près du Logimarché.

Les déchets suivants y seront acceptés : papiers et cartons ; ferrailles et métaux non ferreux ; verres ; huiles de moteurs usagées et huiles ménagères ; bois et déchets de jardin ; gravats ; batteries et piles ; pneus ; déchets ménagers spéciaux ; tout venant.

### ○ Conditions d'accès

Il est rappelé que pour accéder au site, les personnes intéressées doivent être porteurs d'une carte d'entrée. Pour se procurer cette carte, s'adresser (muni d'une justification de votre domicile et de la carte grise de votre véhicule), au secrétariat de la CCCO, 4, rue de Strasbourg.



### ○ dates et heures d'ouverture ○

• **En été** : du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 19 h ; le samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h ; le dimanche, de 9 h à 12 h 30.

• **En hiver** : du mardi au vendredi, de 12 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le dimanche, de 9 h à 12 h 30.

## Mais l'usine

> de Pascal Ziller,

Professeur de français au collège Robert Aubry

« J'ai vu ta tour  
Percer les bas nuages  
Mêlés de fumées opalines.  
L'Ornain soubresaute  
En février ou mars  
Quand la pleine eau  
De volupté inavouée  
Caresse les berges ravinées  
Du parc intimidé  
Et dégouline vers Mélusine.  
Mais l'usine  
Elle palpète des battements  
du cœur battant  
Des travailleurs d'ici  
Et dévide  
Vers cinq heures et demie  
En de rares artères  
Le sang fourbu-pâli  
Sur un trottoir qui luit  
De la pluie d'un lundi.  
Place de la République  
Un marché de printemps  
Exhale la senteur prenante  
Des légumes primeurs  
Poulets rôtis sur l'heure.

Et l'ivresse du vent  
Emporte en ricanant  
Mes souvenirs d'enfant  
Quand passaient  
Sans lasser  
Des cohortes de gens  
Survenant de partout  
En juillet et en août.  
J'avais du mal à traverser  
Entre deux ponts  
Et deux camions.  
Ligny-  
Du canal la ligne  
Souligne  
Tes collines  
En lignes malignes  
Boisées d'épais fourrés  
Que ta lignée  
Perpétue  
Sans férir ni peiner  
L'âme si maculée  
Des héros de tes rues  
Aux tilleuls détruits  
Mes amis disparus  
Dans le tourment des nuits ».

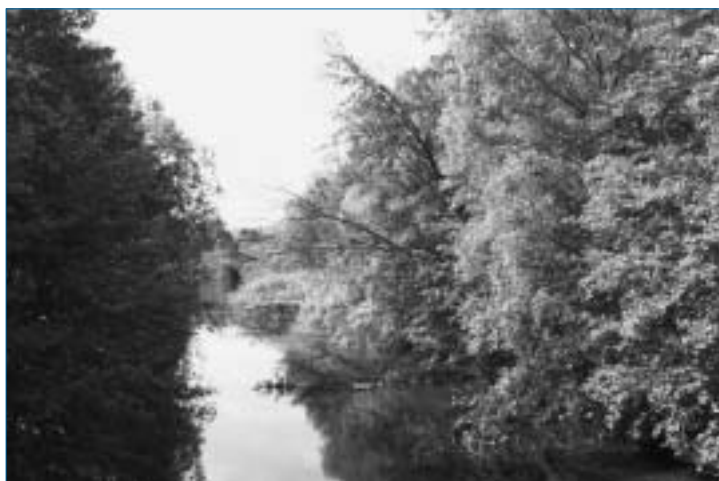
## La gestion et l'entretien des cours d'eau non domaniaux

De nombreux cours d'eau sont bien souvent mal entretenus par les riverains.

Ces derniers ont pourtant une obligation d'entretien, instituée en contrepartie des droits dont ils disposent sur la rivière (irrigation, prélèvements, pêche...).

Depuis 1995, la loi oblige les riverains à curer régulièrement le cours d'eau, à entretenir la rive par élagage et recépage de la végétation arborée, à enlever les embâcles et débris, pour assurer le bon écoulement des eaux et la préservation de la faune et de la flore. Cela représente un coût que de nombreux propriétaires ne peuvent assumer.

Aussi, plusieurs moyens permettent à ces derniers de transférer en tout ou partie la charge de cet entretien. Des subventions publiques sont accordées lorsque le riverain cède gratuitement (pour au plus vingt ans) son droit de pêche à une association agréée de pêche ou à la fédération départementale.



> L'entretien de la rivière par ses riverains est obligatoire

### ○ Soutien des plans de gestion

Des plans simples de gestion peuvent en outre être soumis à l'agrément du préfet par tout riverain ou toute association syndicale de propriétaires riverains. Les ai-

des à l'entretien sont accordées en priorité aux propriétaires ayant établi un plan ou ayant souscrit à ce dernier. Peu de plans de gestion ont cependant été mis en œuvre. Enfin, les collectivités peuvent intervenir en

cas d'urgence ou lorsque les travaux présentent un intérêt général, après enquête publique.

En cas d'urgence, le préfet peut obliger les propriétaires riverains à réaliser les travaux, dans les délais déterminés et à leurs frais. A noter que ces derniers peuvent s'opposer à la réception sur leurs fonds des matières provenant du curage si la composition de celles-ci n'est pas compatible avec la protection des sols et des eaux (métaux lourds et autres éléments toxiques notamment).

### ○ Textes de référence

• Articles L. 215-14 et suivants du Code de l'environnement.  
• Circulaire du 6 mai 1995 sur les plans simples de gestion.

## ILCG du Barrois

### Qu'est-ce que c'est ?

L'Instance Locale de Coordination Gérontologique du Barrois est une association régie par la loi 1901. Elle a pour vocation d'aider les personnes âgées, par l'intermédiaire de leurs communes, des associations du canton de Ligny, à faciliter leur maintien à domicile.

### Que peut-elle vous apporter ?

Voici l'exemple d'actions qui sont proposées dans les 26 autres instances meusiennes :

- amélioration de l'habitat,
- réunions d'information à thèmes,
- section gymnastique douce,
- sorties interclubs à thèmes,
- animations diverses,
- relation personne âgée seule et famille pour les fêtes, etc.
- conférences et reportages culturels,
- théâtre et spectacle,
- organisation de voyages,
- visite de compagnie,
- après-midi récréatives.

### Comment et à qui exprimer vos besoins ?

Contactez :

- Votre mairie.
- Les responsables de l'association : Jean-Luc Bozek, Jean Gavazzi, Daniel Lamarque, Marc Déprez, Nicole André, Paulette Audoux, Bernard Decool, Jackie Fonroques, Gilberte Kienert, Annette Magot, Nathalie Pajot.
- Les « délégués » de village, à Loisey : Mme Papazoglou et à Culey : Mme Pescheloche. Nous recherchons des personnes pour être déléguée dans les autres communes (relais d'information).

### Communes concernées

Chanteraine, Givrauval, Guerpont, Ligny-en-Barrois, Loisey-Culey, Longeaux, Maulan, Menaucourt, Nançois-sur-Ornain, Nant-le-Petit, Nant-le-Grand, Naix-aux-Forges, Nantois, Saint-Amand-sur-Ornain, Salmagne, Silmont, Tannois, Tronville-en-Barrois, Velaines, Willeroncourt.

## Cap'Orn dans les starting-blocks

Ambitieux programme que celui élaboré pour cet été, à l'attention des jeunes du canton.

Envie de vous amuser ? Envie de vous éclater ? de bouger ? Envie de partager d'inoubliables moments avec des copains ?... Cap'Orn et son équipe d'animateurs vous proposent de quoi répondre à toutes vos aspirations et vos attentes.

### ○ Sport et culture

Pour 50 francs par mois, Cap'Orn vous attribue un « passeport » qui vous ouvrira les portes vers des tas et des tas d'activités.

- Sportives : VTT, piscine, rollers, foot, tennis, spéléologie, équitation et même ski nautique !

- Culturelles : danse, théâtre, astronomie, poterie...

Sans oublier les concerts et les barbecues programmés en soirée, tout cela sans réservation !

### ○ Mini-camps

Les jeunes, épris de grands espaces et de dépaysement, auront la possibilité (moyennant une participation supplémentaire de 100 francs) de participer à des mini-camps dans les Vosges, de voyager en roulotte...



> D'agréables moments en perspective au fil de l'eau

### ○ infos pratiques ○

- **Où se procurer le passeport ?** Tout simplement au cours de la permanence qui sera assurée du 25 au 28 juin, au siège de Cap'Orn, 24, rue de Latte à Tronville-en-Barrois (Téléphone : 03.29.78.87.42).
- Quant aux **activités exceptionnelles** (voyages), elles sont soumises à une inscription obligatoire chaque vendredi et exclusivement par téléphone, de 18 à 19 heures, dans la période comprise entre le 2 juillet et le 23 août.

## Du nouveau au Centre Communal d'Action Sociale

A notre arrivée, une vacance de poste pour raison médicale, ne nous a malheureusement pas permis de faire fonctionner le Centre Communal d'Action Sociale pendant quelques semaines.

### ○ Au service de la population

Notre intention étant de mener une réflexion approfondie pour restructurer cet établissement public, nous avons fait le choix, dans un premier temps, de recruter une personne en contrat à

durée déterminée, afin de réaliser rapidement une mission d'accueil et de gestion administrative.

Bien qu'affectée à ce poste dans des conditions difficiles, Mme Luce Burnel a su prendre en mains ses fonctions pour se placer à l'écoute et au service de la population.

### ○ De nouvelles attributions

La seconde étape consistera à définir les nouvelles attributions du Centre Commu-

nal d'Action Sociale et l'affectation des moyens nécessaires à leurs réalisations.

Ce travail se concrétisera dans le cadre d'une commission permanente élargie aux personnes intéressées et concernées par l'évolution de cette structure. Le schéma retenu sera ensuite validé par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale devenu opérationnel à la suite de son installation le 16 mai dernier.

**Contact : Tél. 03.29.78.29.60**

# Bienvenue au nouveau policier municipal

L'effectif des services de police municipale vient de se voir renforcé avec l'arrivée de Philippe Mailly.

Originaire de Troyes, âgé de 32 ans, Philippe Mailly n'est pas un novice de la profession, puisqu'il y débuta en qualité de gardien de la paix, en 1989, au commissariat du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

## ○ Homme d'expérience

Deux ans plus tard, il se voyait confier un poste à Limeil-Brevannes (94), banlieue « chaude » où il restera trois ans avant de gagner – en qualité

de policier municipal cette fois – la ville de Châlons-en-Champagne.

Homme de terrain et d'expérience, Philippe Mailly a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai dernier à Ligny-en-Barrois avec le grade de brigadier-chef.

Nous lui adressons la bienvenue et lui formulons nos vœux les meilleurs de long et agréable séjour dans notre cité.



> Philippe Mailly a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai.

## La chine de saint-jean

Pour la quatrième année consécutive, à la faveur de la plus longue journée de l'année, l'Office de Tourisme organise le 24 juin sa désormais traditionnelle foire aux antiquités et brocante sur le foirail du Parc municipal.

Il reste quelques places disponibles. Pour tout renseignement, adressez-vous à :

O.T.S.I.

Espace Saint-Charles  
55500 Ligny-en-Barrois

Téléphone :  
03.29.78.06.15.

## ○ 7 à venir ○ 7 à venir ○ 7 à venir ○

### ▶ Ecole Mélusine :

Bien des mamans seront sans doute heureuses d'apprendre qu'elles pourront, au plus tard dès la rentrée scolaire de septembre, accéder à l'école maternelle Mélusine par le passage reliant la rue Jules Ferry au chemin des Remparts. Un gain de temps assuré pour les parents concernés qui n'avaient d'autre choix que celui d'emprunter la rue des Buttes et des Lutins avant d'accéder à l'entrée principale de l'établissement.

### ▶ Quartiers :

Dès la rentrée de septembre, vos élus, conformément à leur programme, vont mettre en place des réunions de quartiers afin d'améliorer le quotidien de leurs habitants, tout en partageant leurs aspirations, leurs propositions et leurs critiques. Les personnes souhaitant s'investir dans le cadre de ce projet sont invitées à se faire connaître au secrétariat de l'Hôtel de Ville.

▶ Circulation : le sens unique de la rue Mélusine est en passe d'être supprimé, au profit, comme par le passé, d'une circulation à double sens. Et ce, afin de répondre aux nombreuses sollicitations des usagers – du quartier des Aouisses notamment – qui utilisent

quotidiennement cette voie et jusqu'alors contraints d'effectuer un long détour par le centre ville pour gagner leur domicile.

▶ Feux de la Saint-Jean : Le solstice d'été sera fêté comme il se doit par le traditionnel embrasement d'un immense bûcher,

au soir du vendredi 22 juin aux Aouisses, sur l'esplanade libérée par la démolition des tours C, D et E. Sur place, animations diverses avec DJ, buffet et buvette. Venez nombreux danser autour du feu et fêter l'été.

## ○ vive Les mariés ! ○

Nous apprenons avec plaisir les unions devant être célébrées à l'Hôtel de Ville :

- Le 23 juin, à 15 h 30, entre Franck TOULOT et Angélique GANAN, domiciliés tous deux 6, chemin des Grèves à Ligny-en-Barrois.
- Le 30 juin, à 15 h 30, entre Christophe MAILLET, demeurant 35, rue de la Malterie à Saint-Dizier et Virginie SOUEL, demeurant à Ligny-en-Barrois, 146, rue Leroux.
- Le 30 juin, à 16 h, entre Thierry MASSON, demeurant 7, rue des Tourterelles à Ligny-en-Barrois et Mélika GARRAZ, domiciliée 1, avenue des Fauvettes à Ligny-en-Barrois.
- Le 7 juillet, à 15 h 30, entre Olivier GUENARD, domicilié 11 rue des Pressoirs à Fains-Véel et Coralie BOUQUET, demeurant 11 sentier des Plantes à Ligny-en-Barrois.
- Le 7 juillet, à 16 h, entre Alain BESSIN, domicilié à Velaines et Aline BARRERE, domiciliée 34, rue des Etats-Unis à Ligny-en-Barrois.
- Le 11 juillet, à 16 h, entre Ghislain RABETRANO et Bernadette PRUNNEAUX, demeurant tous deux rue de Strasbourg à Ligny-en-Barrois.
- Le 28 juillet, à 16 h, entre Stéphane DOS SANTOS et Peggy AMANN, demeurant tous deux 32, rue des Coquelicots à Tronville-en-Barrois.
- Le 30 juillet, à 11 h, entre Claude FOUQUERANT et Geneviève ARCELON, domiciliés tous deux rue des Tanneries à Ligny-en-Barrois.
- Le 4 août, à 16 h, entre Sébastien ROUILLAUD et Laurence GILLET, domiciliés 4, place de la République à Ligny-en-Barrois.
- Le 11 août, à 15 h, entre Nicolas ROUYER et Dominique BOUQUOT, demeurant 5, rue Schmitt à Longwy.
- Le 15 septembre, à 14 h, entre Sylvain PASSERAT et Jessica PATON, domiciliés 27, rue du Général de Gaulle à Ligny-en-Barrois.
- Le 29 septembre, à 16 h, entre Arnaud OLIVIER et Florence GUILLET, demeurant tous deux rue Beau-séjour à Ligny-en-Barrois.

Nos félicitations.